L.S. Chamier
FRC 1,7227 c.
Case FRC 16152

LETTRE

A M. LE COMTE DE MIRABEAU,

L'un des Représentants de l'Assemblée Nationale,

Sur les dispositions naturelles, nécessaires & indubitables des Officiers & des Soldats François & Etrangers ;

Par un Officier François.

THE NEWBERRY LIBRARY

FRANÇOIS de tous Etats, pour lesquels il existe une Patrie, pénétrez-vous bien des sentiments qui m'animent. Faites tous vos efforts pour seconder efficacement les vues de cet Ecrit. Il est très-essentiel qu'il soit communiqué à tous les Corps Militaires, & qu'il soit lu des Soldats. C'est s'immortaliser que de travailler à détourner les malheurs qui menacent notre Mere commune.

AVIS.

Il faut lire les Notes après la Lettre, pour ne pas interrompre la lecture de cette derniere.

LETTRE

A M. LE COMTE DE MIRABEAU,

L'un des Repréſentants de l'Aſſemblée Nationale.

Sur les diſpoſitions naturelles, néceſſaires & & indubitables des Officiers & des Soldats François & Etrangers.

Ce 25 Juin 1789.

VOTRE conduite, dans ces heureuſes circonſtances, M. le Comte, eſt au-deſſus de tous les éloges. On ſe rappelle avec plaiſir votre conſtant acharnement contre le joug odieux de cette ariſtocratie (*a*), de cette poignée d'oppreſſeurs qui abuſent, depuis des ſiecles, du pouvoir de la Nation contre la Nation elle-même. On ne peut oublier cette reſpectable, cette intraitable énergie que vous avez oppoſée ſans relâche aux ingénieuſes vexations de ce Gouvernement tyrannique. Les lettres que vous adreſſez à vos Commettants ſont ſur les mêmes principes & reſpirent la même fierté.

On y voit avec indignation les manœuvres des privilégiés (*b*). Qu'on les laiſſe, ces lâches, achever de ſe décréditer dans l'eſprit de la Nation. Qu'on les laiſſe, dans leur incroyable délire, pouſſer leur abſurde inſolence juſqu'au dernier période, & laſſer enfin la patience des François.

Que l'Aſſemblée Nationale ait toujours la même confiance dans vos éloquents Coopérateurs (*c*), dans ces eſprits tutélaires de la France. Qu'elle conſerve cette invincible fermeté, garant du ſuccès dans une cauſe ſi inconteſtable.

Qu'elle ne ceſſe d'enviſager la Cour comme un ennemi toujours éveillé, toujours infatigable, qui ne perd pas de vue la proie qui lui échappe; qui, dans ſa rage impuiſſante qu'elle veut en vain cacher, met en jeu tous les reſſorts imaginables pour la retenir (*d*).

Qu'elle ſoit toujours en garde contre ſes lâches Emiſſaires, contre leurs paroles, leurs projets de conciliation, contre toute leur conduite. Qu'armée d'une juſte défiance, elle interprête tout du mauvais côté; qu'elle ſoit ſur-tout bien perſuadée que cette Cour criminelle ne peut imaginer & faire que du mal. Qu'elle prenne pour délibérer ſur ſes propoſitions inſidieuſes (car elle ne peut en faire d'autres) tout le temps qu'elle croira néceſſaire, afin qu'en ſe jouant de ſes intrigues & de ſes fineſſes, après de longs débats & de mûrs examens,

une réponſe irrévocable lui ôte tout eſpoir de ſuccès.

Qu'Elle ſe garde bien, malgré les oppoſitions de quelques Membres déſignés par le mépris public & (e) connus pour être lâchement dévoués aux intérêts de cet odieux Gouvernement, de mettre aucun myſtere dans ſes démarches ; la cauſe de la Nation doit être débattue publiquement, la Chambre d'Aſſemblée de ſes auguſtes Repréſentants doit donc être ouverte à tout Citoyen, ſans aucune eſpece de diſtinction, & ſans citer continuellement l'exemple de l'Angleterre qui n'a rien de commun avec la France. Le Soldat armé ou non, a droit d'y entrer, puiſqu'étant Citoyen, il participe des mêmes avantages que le reſte des François.

Au contraire, que cette partie de la Nation, ignorante & paſſive, jouiſſie de l'aſpect impoſant de cette auguſte Aſſemblée ; que ſon oreille ſe familiariſe avec les mots juſqu'ici ſans ſignification, de Patrie & de Citoyen ; qu'elle ſoit frappée des diſcours éloquents des libérateurs de la France ; que le jeu expreſſif de leurs phyſionomies & de leurs geſtes l'embraſe d'un ſaint enthouſiaſme ; qu'elle ſente que ſon intérêt & ſon bonheur ſont eſſentiellement liés à la félicité publique ; qu'abattant tout mur de ſéparation entr'elle & la Patrie, on laiſſe cette claſſe du Peuple François ſe rapprocher du reſte de ſes freres ; qu'elle ne ſoit plus regardée comme vouée par état au ſang & au car-

nage ; & ſon ame s'élevera. C'eſt alors qu'ils ſeront les redoutables défenſeurs de la Patrie, & non de lâches ſatellites armés pour l'aſſervir.

Je ſaiſis l'occaſion de repouſſer ici, Monſieur, un ſoupçon injurieux aux Militaires. On a oſé élever cette queſtion : pour qui eſt le Militaire? Je ne croirai pas qu'on l'ait propoſée ſérieuſement. Cette phraſe indique une comparaiſon ; mais quels ſont les objets comparés ? Je ne connois en France qu'un Maître, c'eſt les vingt-quatre millions d'hommes Militaires & autres repréſentés par l'Aſſemblée Nationale. C'eſt la Nation Françoiſe qui peut ſeule tout ce qu'elle veut, qui jouit ſeule du pouvoir le plus illimité. Il ne reſte donc qu'une petite poignée de gens appellés privilégiés ; mais bien d'autres l'ont dit avant moi, les privilégiés ne ſont pas la Nation.

Pour qui eſt donc le Militaire ? Pour le ſens commun....., pour la raiſon....., pour la liberté...., pour l'intérêt de tous....., pour la Nation Françoiſe (*f*). Oui, auguſtes Repréſentants de la Nation Françoiſe, j'en profere le ſerment ; je l'atteſte ſur ma tête dévouée à la Patrie ; aucun de mes Confreres, aucun Militaire, aucun de ces hommes pour qui la voix de l'honneur & du devoir eſt ce qu'il y a de plus ſacré, ne me démentira.

» Nation Françoiſe, Patrie, bientôt l'aſyle de

» la liberté, s'écrient-ils tous avec moi : la ligne
» de séparation entre vous & vos enfants, eſt
» enfin rompue. Vous ne les avez jamais aban-
» donnés, jamais ils ne vous abandonneront ; ſes
» intérêts ſont eſſentiellement les vôtres. C'eſt vous
» qui avez protégé notre débile enfance ; c'eſt à
» vous que nous devons notre exiſtence actuelle ;
» c'eſt votre égide qui préſerve nos Dieux pénates.
» Vos ſecours & vos bienfaits, pour être diſtri-
» bués par des mains eſclaves, au nom d'injuſtes
» oppreſſeurs ridiculement généreux d'un bien qui
» ne leur appartient pas, n'en attire pas moins
» notre entiere reconnoiſſance. C'eſt vous ſeule
» qui êtes le poſſeſſeur légitime ; c'eſt à vous
» ſeule que nous devons tout ; c'eſt donc vis-à-
» vis de vous ſeule que nous avons des engage-
» ments, & nous en ſentons toute l'importance ».

Nation Françoiſe, Patrie, s'écrient-ils tous
» avec moi : c'eſt vous ſeule, oui, c'eſt vous
» ſeule que nous reconnoiſſons pour Maître ; c'eſt
» ſur vos ordres ſeuls que nous ſommes prêts à
» marcher ; c'eſt pour vous ſeule enfin, qu'à l'envi
» l'un de l'autre, prodigues de notre ſang, nous en
» cimenterons les baſes inébranlables d'une liberté
» auſſi durable que le monde ».

Périſſent les lâches qui, jugeant d'après eux-
mêmes des Officiers & des Soldats François, ont
oſé ſoupçonner un inſtant leur honneur & leur

fidélité inviolable à la Patrie ! qui ont osé penser un instant que les Officiers & les Soldats François, abjurant à la fois le sens commun & tout sentiment d'équité, d'humanité, de reconnoissance, sur les ordres d'un ministere tyrannique, atroce & toujours appuyé sur le nom d'un seul qu'il trompe sans relâche, iroient de sang froid se souiller du meurtre de leurs parens, de leurs freres, de leurs amis, de leurs alliés, d'eux-mêmes enfin. Que les Officiers & les Soldats François, dans un fatal aveuglement, dans une démence funeste, desirée par cette aristocratie criminelle, le fer en main, marcheroient dans les Provinces....., dans les provinces dont les deniers fourniſſent à leur subsistance !

Nation Françoise, Patrie, Mere commune, repoussez ces indignes soupçons. J'en fais serment pour la derniere fois au nom des Officiers & des Soldats François, au nom de mes généreux & respectables confreres ; nos dispositions sont celles de l'honneur, du devoir, de la reconnoissance; elles sont invariables comme la vertu. S'il se trouvoit parmi-nous.....; mais non parmi nous il n'est point de faux freres. Nous sommes tous animés du même esprit ; nous sommes tous embrasés du même feu que vos augustes Représentans.

Officiers & Soldats François réunissons-nous

donc contre cette coupable Ariſtocratie, contre ce lâche miniſtere, ſource impure des malheurs de la France. C'eſt ce monſtre qu'il faut pourſuivre juſqu'aux derniers abymes ; c'eſt ſes membres ſans ceſſe renaiſſants, qu'il faut enfin diſperſer ; c'eſt contr'eux ſeuls qu'il faut diriger nos fers ; c'eſt ſur leur ſouche ſanglante, mutilée, qu'il faut nous acharner ſans pitié ; c'eſt ſur elle qu'il faut aſſouvrir notre juſte fureur, puis élever l'édifice de la liberté.

Alors, ouvrez-vous, baſtilles, ſortez de vos tombeaux, cadraves vivans, dernieres victimes de la tyrannie. Enlevés depuis trente ans du ſein de vos freres, reprenez l'uſage de vos membres, la France eſt enfin délivrée. Et vous, diſparoiſſez monument odieux d'un antique eſclavage, & que ſur vos débris s'élevent des trophées immortels à la liberté (*g*).

Qu'il me ſoit permis, en finiſſant, Monſieur, de propoſer quelques doutes. Peu s'en faut que le Peuple, pour être aſſiégé de tous les fléaux à la fois, n'éprouve encore les horreurs de la famine (*h*). Il paroît cependant certain par la voix publique que les magaſins en grand nombre, ſont abondamment pourvus. Les grains continuent d'être d'un prix exciſſif ; depuis pluſieurs mois le Gouvernement, coup ſur coup, fait annoncer des primes pour en favoriſer l'exportation des

autres contrées de l'Europe en France. Mais ne ſeroit-ce pas encore là ſe cacher derriere ſes doigts ? Ne ſeroit-ce pas encore là ſon manége ordinaire ? nous ſavons à quel point cette ariſtocratie perverſe eſt accoutumée à ſe jouer de la vie des Citoyens. Tout en ſe couvrant des apparences, ce qui ne trompe pas tout le monde ne ſeroit-ce pas un moyen ingénieux mais atroce, de ſuppléer aux ſecours pécuniaires dont ces tyrans ont heureuſement abuſé & que les Provinces refuſent enfin, mais trop tard ? Ne ſeroit-ce pas une reſſource extrême (car nous en ſommes au point de rencontrer toujours juſtes en ſuppoſant le pire) imaginée pour continuer des ſubſides à un Tyran exécré (1), coupable de la guerre la plus injuſte qu'il ſoutient avec la ſubſtance du Peuple François. Monſtre dont la deſtruction prochaine & ardemment deſirée, par

---

(1) Dans un trés-bon écrit, intitulé l'orateur des Etats-Généraux, pour 1789, je vois en note, page 24, que les aumônes pour les grêlés, l'argent pour les nouveaux hôpitaux & celui provenant de la loterie pour les grêlés, ont fait partie des 500,000 livres envoyées chaque ſemaine à l'Empereur. Depuis qu'il veut bien protéger la France, il en a reçu peut-être plus de trois cent millions....., & en France le Peuple meurt de faim !

une alliance déſaſtreuſe, ſeroit une faveur ſignalée du Ciel pour les François comme pour les malheureux Allemands.

Providence qui veilles ſur les jours de la France, qui depuis ſi long-tems, par un miracle continu, la ſoutiens dans ſes affreuſes calamités; c'eſt donc à ta juſtice inexorable qu'eſt réſervé le châtiment de tant de forfaits, car enfin la juſtice humaine ſeroit inſuffiſante.

Je ſuis, &c.

NOTES.

(*a*) Il y a en France pluſieurs ariſtocraties; l'ariſtocratie miniſtérielle, de laquelle émane eſſentiellement la tyrannie; l'ariſtocratie de l'épée; l'ariſtocratie de la robe; l'ariſtocratie du Clergé; (celle-ci remonte bien avant dans les annales de la Monarchie. Les Clercs, ſeuls poſſeſſeurs de quelques lumieres dans ces ſiecles d'ignorance, s'en ſervirent aiſément pour fonder l'édifice de la puiſſance monſtrueuſe du Clergé. Pouvant tout impunément, il mit en œuvre tout ce qui devoit accomplir ſes ambitieux deſſeins, ſe cachant habilement ſous le voile de la Religion, Religion abſurde qu'il mépriſoit au fond du cœur.

Cette ariſtocratie qui, dans ces tems reculés, gouvernoit la France, s'unit dans la ſuite à l'ariſtocratie miniſtérielle qui n'en devint que plus oppreſſive); l'ariſtocratie des différents corps; l'ariſtocratie des différentes corporations; & juſqu'à l'ariſtocratie des Commis. Ces diverſes ariſtocraties, toutes également tyranniques, tiennent par des échelons non interrompus à l'ariſtocratie miniſtérielle. Du tout emſemble, réſulte cette maſſe d'oppreſſion dont le poids énorme, par l'heureux abus des Tyrans, & ſur-tout par le progrès des lumieres, a réveillé la France de ſa longue léthargie.

(*b*) Il y a eu ſciſſion dans le premier Ordre des Privilégiés, c'eſt-à-dire, dans l'Ordre de la Nobleſſe, les uns étant d'avis d'opiner par tête, les autres d'opiner par Ordre. La minorité, qui eſt pour le premier avis, augmente tous les jours. On agit dans cette Chambre à huis clos. Quant au dernier Ordre des Privilégiés, c'eſt-à-dire le Clergé, l'Ordre des Miniſtres du Dieu de paix, tel on le connoît, tel il s'eſt montré ; entreprenant, ruſé, fourbe, myſtérieux, hypocrite. Tout ſe fait dans cette Chambre ſoigneuſement à hui clos. Ces deux Chambres réunies, un Cardinal-Archevêque ſe leva, dit-on, & adreſſa à l'Aſſemblée ces paroles impies, incendiaires : » Vos peres ont élevé nos Temples;

»c'eſt ſur vos enfants que nous comptons pour les »ſoutenir ». Quelques-uns de ces enfants ſont d'une inſolence intolérable, & ils en ſeront la victime. Telles ſont les diſpoſitions des Miniſtres du Dieu de paix..... L'infâme Clergé ! Mais il eſt un terme à tout..... Le voilà aux dernieres convulſions d'une tardive agonie..... Il expire.

Les privilégiés, de leur plein pouvoir, ſont entrés en vacance. Mais la Chambre de l'Aſſemblée Nationale repréſente ſeule la Nation Françoiſe ; elle eſt ſeule chargée eſſentiellement, & ſans reſtriction de tout ſon pouvoir qui eſt illimité ; & que les Privilégiés ſoient en vacance ou non, elle n'en peut pas moins remplir, dans toute ſon étendue, l'objet pour lequel elle s'eſt aſſemblée.

(*c*) Les Orateurs de l'Aſſemblée Nationale, ſont : MM.

Le Comte de Mirabeau. On n'accuſera pas cet écrivain de manquer de caractere, ni de talent. On ne l'accuſera pas d'encenſer l'autel de la tyrannie. Impaſſible, intraitable, malgré les perſécutions mulripliées de l'ariſtocratie miniſtérielle, il a fermement perſiſté dans les mêmes ſentiments ; la liberté a toujours eu en lui un défenſeur intrépide. Sans faire un mérite à M. de Mirabeau de ſa déſertion du Corps des Privilégiés, en faveur de la Nation, les bons Citoyens & la Patrie doivent lui ſavoir gré de ſon zele. Il eſt dans une activité perpé-

tuelle ; il fait des motions, il encourage, il écrit, il discute. Son Journal des Etats-Généraux ou Lettres du Comte de Mirabeau à ses Commettants, est très-intéressant & très-bien fait ; il y manie facilement tous les tons avec beaucoup d'esprit & d'adresse ; il y soutient toujours, avec intrépidité, la cause de la Nation. Ici il fait toucher au doigt à un Evêque qu'il déraisonne ; là il relève la bétise & l'insolence d'un Maître des Cérémonies, & tout cela fait plaisir.

J'observerai en passant que les deux plus fermes appuis de la liberté sont un Noble & un Ecclésiastique : MM. le Comte de Mirabeau & l'Abbé Syeyes.

L'Abbé Syeyes, écrivain publiciste, éloquent, courageux, énergique, & d'une fierté républicaine, auteur de plusieurs excellents Ouvrages, entr'autres ? Qu'est-ce que le Tiers-Etat ? Les Députés de Paris, étoient, comme on se l'imagine bien, choisis par le Gouvernement. Parmi ces MM. étoit M. Bailly, célebre par ses grands talents, dont l'extérieur calme & tranquille l'annonçoit à la Cour, sinon comme auxiliaire, au moins comme un Citoyen indifférent : on a vu, avec une bien grande satisfaction, à quel point elle s'est abusée. Autre mortification ; M. l'Abbé Syeyes, dont les vues patriotiques, & en conséquence très-contraires à l'aristocratie ministérielle, s'étoient mani-

festées par des écrits pleins de force, étoit naturellement exclu de la liste de ces Députés. Les Représentants de l'Assemblée Nationale s'étant aperçus que ce vertueux Citoyen manquoit, il a été demandé unanimement, & il justifie bien la grande idée qu'on a de son mérite.

Bailly, Président de l'Assemblée Nationale, auteur de l'Histoire de l'Astronomie ancienne & de l'Astronomie moderne; ces ouvrages l'ont placé au rang des Ecrivains du premier ordre du XVIIIe. siecle.

Mounier, Rabaud de Saint-Etienne, Target, Bergasse, Touret, Robel, Volney & nombre d'autres dignes des plus grands éloges, & que je regrette ne pouvoir nommer ici, mais dont les noms, avec les précédents, seront écrits dans les annales de la liberté de la France, & se trouvent d'avance profondément gravés dans le cœur des bons Citoyens.

(*d*) Je me croirois coupable envers la Patrie, si je ne recherchois pas soigneusement toutes les occasions de dévoiler les manœuvres de cette Cour perfide: si de mon côté je ne contribuois pas aussi de tout mon pouvoir à éclairer les embûches de l'aristocratie ministérielle; elle jouit, comme on dit, de son reste. Elle continue d'employer le langage de l'ancien régime, en le modifiant néanmoins selon les circonstances. C'est elle qui, tou-

jours au nom du Roi, sous de honteux prétextes, a refusé, coup sur coup, la Députation des Représentants de la Nation Françoise, en ajoutant même qu'on ne savoit ni le jour, ni l'heure à laquelle on pourroit la recevoir. Quelle indécence révoltante !

C'est elle qui, pour multiplier les embarras de toute espece & tirer en longueur, avoit déclaré que la députation ne s'adresseroit pas directement au Roi, mais à des Commissaires chargés de le représenter (1). C'est elle qui, par une petitesse risible,

(1) On se doute de l'accueil que reçut cette proposition. La députation composée de vingt membres, admise enfin au bout de quelques jours, à parler directement à la personne du Roi, le Président, M. Bailly, prononça noblement un discours ferme, court & précis. Je ne puis m'empêcher de rappporter une charmante réponse qu'on lui attribue. Quelques aristocrates lui demandant avec empressement quelle posture les Députés de l'Assemblée nationale avoient tenu devant le Roi, il leur répondit avec sa tranquillité ordinaire & feignant de ne pas comprendre : » Comme le Roi étoit de- » bout, les Députés n'ont pas pu s'asseoir. » On se rappellera qu'aux Etats-Généraux de 1614 les Députés de l'Assemblée nationale parlerent à genoux. Grands Dieux! quels étoient les François de ce temps là ! ce degré d'avilissement excite le rire....., mais l'indignation y succede.

ble, digne d'un enfant en colere, a décidé la dénomination que des Folliculaires, eſpece vénale & menteuſe, devoient donner à la Chambre de l'Aſſemblée Nationale. Elle oſe même, en employant ſes palliatifs ordinaires, prendre quelquefois un ton menaçant, eſpérant peut-être qu'une heureuſe habitude, & le zele infatigable de vils agents, rameneroient les François ſous leur ancien joug.

Les careſſes & les momeries n'ont pas été oubliées. De grands perſonnages daignant, pour cette fois, s'abaiſſer juſqu'à cette petite partie de la Nation, déſignée jadis ſous le nom de Tiers-Etat, ont eux-mêmes ſollicité cette décoration accordée aux perſonnes de cet Ordre, qui, ne ſe croyant pas apparemment aſſez annoblies par leur mérite perſonnel, veulent s'introduire eux & leurs deſcendants, dans les ariſtocraties privilégiées. Garde tes décorations de toute eſpece, Cour infidieuſe, elles ſont fauſſes comme toi. C'eſt la liberté que les François veulent, & non pas de nouvelles chaînes.

(e) L'un d'eux, dans un lâche & plat écrit contre la liberté des Noirs, veut nous faire entendre que la ſervitude de ces malheureuſes contrées eſt eſſentielle à la proſpérité des Colonies Françoiſes. Couvrant le vil intérêt perſonnel qui l'anime du prétexte de l'intérêt public, qui n'exiſte point pour des ames vénales, il laiſſe voir bien clairement que lui & quelques autres propriétaires d'Habitations ne craignent qu'une diminution de for-

tune. Quel excès d'impudence ! Qu'attendre d'un tel homme dans ces circonſtances ! Un ami de l'humanité a cependant daigné lui répondre !

(*f*) Les Régiments nationaux ne ſont plus ces hordes indiſciplinées & féroces, qui, faiſant la guerre au milieu de la paix, jadis infeſtoient la France, ſous les ordres de nobles brigands qui ne ſavoient qu'égorger & ſigner leur nom. Ils ſont tout auſſi braves, mais ils ſont humaniſés. La maſſe de lumieres répandues dans quelques claſſes de cette Nation éclairée, a pénétré auſſi chez le Militaire. Des Officiers diſtingués dans leur profeſſion, cultivent avec ſuccès les ſciences, les belles lettres, les langues étrangeres, anciennes & modernes. Leurs moments de loiſirs ſont utilement remplis par la lecture d'excellents ouvrages de morale, de politique, de droit public. Les Militaires ont ſenti le prix de l'inſtruction, c'eſt pour cela qu'ils ne ſont plus propres à ſeconder les vues d'un lâche Miniſtere. Ils ont ſenti qu'ils valoient bien la peine de compter pour quelque choſe, & que le rôle d'un être paſſif & ſervilement dévoué aux ordres d'une poignée de tyrans, n'étoit qu'un rôle humiliant & indigne de la génération préſente. Ils n'ignorent pas qu'il faut actuellement un nouvel ordre de choſes, & que l'arbitraire ne peut plus exiſter.

Auguſtes Repréſentants de la Nation Françoiſe, peres de la Patrie, les Militaires ſavent que votre intention eſt d'aſſurer le bonheur de toutes les claſſes de Citoyens ; que le ſort des Officiers, & ſur-

tout celui des malheureux Soldats (1), va être amélioré ; qu'on va détruire cette discipline Wandale, qu'on devroit exercer sur les bourreaux qui l'ont imaginée, & qui, pour convenir à des Russes, ne convient pas à des François ; que les Offi-

(1) Pour peu qu'on réfléchisse, il n'est que trop clair que ce Gouvernement odieux a bien calculé ce qui pouvoit le plus infailliblement dégrader l'espece humaine en France. Il n'a jetté les yeux sur les Soldats que pour en faire les instrumens aveugles du despotisme le plus raffiné. De tout temps cette classe intéressante de Citoyens m'a paru bien inhnmainement traitée. Jusqu'à ce que les peres de la Patrie puissent s'en occuper, c'est à vous, généreux Officiers, à adoucir la barbarie des Ordonnances. Prenez garde que perdant le sang-froid sans lequel plus de justice ; pour un tems d'exercice mal fait, pour une étourderie, vous n'alliez infliger une peine cruelle & avilissante. Les Solats sont des hommes, ils sont vos freres, ils ont en vous cette confiance aveugle que leur inspirent votre éducation & vos connoissances épurées par le travail. Mais ce sont eux qui vous protegent dans les périls de la guerre ; ils sont les instrumens de votre réputation, & ils ne participent qu'aux dangers. Dans un ouvrage relatif aux troupes, que je publierai quand il sera temps, je m'occuperai très-particuliérement des Soldats. C'est devant les peres de la Patrie que jue plaiderai la cause de cette classe innocente & malheureuse. Ces Juges integres écouteront mes justes réclamations.

ciers prétendront à tous les grades sans exception ; on n'insultera plus un Corps, jusqu'à lui donner arbitrairement pour Chef un freluquet inepte, insolent, & dont la fortune fait tout le mérite, espece métise, qui n'a de l'homme que ce qui le dégrade.

Officiers François, votre autorité sur vos Soldats, comme l'autorité du Roi même, c'est-à-dire du premier Citoyen, émane essentiellement de la Patrie. C'est donc à elle seule, ou à ses augustes Représentans, que vous devez un compte fidèle.

Si vos Chefs, si vos Officiers Généraux, agens immédiats du despotisme ministériel, ne sont pas, comme vous, embrasés de l'amour de la Patrie; ils sont nuls dès ce moment, sans emploi, sans pouvoir : vous ne leur devez plus obéissance ; ils sont traîtres à la Patrie ; ils n'ont donc plus de droit sur ses Soldats.

S'ils avoient le dessein criminel d'user de cet ascendant que donnent le rang, l'orgueil des titres, l'aspect des uniformes chamarrés, des pompeuses décorations, & d'anciennes habitudes, sur cette classe timide, sans culture & abrutie par un

---

J'y rappellerai les sublimes exemples de patriotisme qu'ont donnés plusieurs Régimens dans les derniers troubles, & le courage de ces braves Officiers qui, pour la patrie, se sont aveuglément dévoués à l'acharnement de ses bourreaux. J'y parlerai aussi des troupes étrangeres, & j'y développerai le système politique du Gouvernement à leur égard.

long eſclavage ; prévoyez tout d'avance, prévenez ſoigneuſement ces trompeuſes illuſions, oppoſez-vous avec fermeté, réuniſſez-vous & ſentez votre force ; l'œil de la Patrie eſt ouvert ſur vous.

Les derniers troubles ont fourni des preuves de cet eſprit de régénération qui fait d'heureux progrès dans le Militaire. Pluſieurs Régiments Nationaux, un entr'autres campé à Rennes, ſe ſont immortaliſés par leur patriotiſme. La furie miniſtérielle s'eſt alors multipliée, elle s'eſt montrée ſous toutes les formes ; lettres de cachet, caſſations, dégradations, &c. Les lâches ! Le patriotiſme dégrade-t-il un bon Citoyen ? Il n'y a que les vices qui dégradent les hommes ; c'eſt donc vous qui êtes dégradés. Un bon Citoyen eſt néceſſairement un homme plein d'honneur ; c'eſt donc vous qui n'en avez jamais eu. La Patrie n'oubliera pas les victimes qui ſe ſont dévouées ſi généreuſement, ſur-tout dans un temps où le deſpotiſme miniſtériel étoit dans toute la force, où il redoubloit d'activité.

La conduite des Troupes étrangeres, dans ces circonſtances, leur fait le plus grand honneur, & juſtifie parfaitement l'eſtime & l'amitié que les François ont toujours eues pour elles. Elles ſavent, & elles ont expreſſément déclaré qu'elles étoient les fideles alliés de la Nation Françoiſe, non du Miniſtere, & qu'elles romproient plutôt leurs traités, que de rien entreprendre contre la liberté d'aucun Citoyen.

Les Gardes-Suiſſes ont contribué à rétablir le

bon ordre à Paris, mais jamais on ne leur a reproché le meurtre de perſonne. Les Suiſſes ſont généralement aimés & eſtimés, leur franchiſe plaît & intéreſſe. La liberté des hommes eſt un objet ſacré pour le reſpectable habitant des Treize Cantons ; s'il oſoit y porter une main profane, il ſeroit renié de ſon Pays.

Ce n'eſt point le Soldat qui manque de pitié, c'eſt toujours celui qui le commande. On a vu les Gardes-Françoiſes, les larmes aux yeux, aller forcément égorger leurs freres ; dernier trait de l'iniquité miniſtérielle ! Je prévois tes objections, ariſtocrate imbécille & féroce. C'eſt-là, diras-tu, le traitement qui convient aux ennemis du repos public. Mais le Peuple n'eſt-il donc, à tes yeux, qu'une éternelle victime ? Qu'appelle-tu ennemi du repos public ? Eſt-ce ce malheureux qui, trouvant à peine, dans un travail aſſidu & forcé, de quoi ſoutenir une triſte exiſtence, tiré de ſon repos par des conſeils perfides, ſollicité au crime, s'émeut & ſuccombe enfin à l'appas d'un modique argent ? Où eſt-ce le monſtre qui le tente ? Demande à ce Miniſtre du Dieu de Paix qu'il prêche & qu'il outrage ; qu'il t'explique par quel miracle un malheureux ſans pain, à prix d'argent, peut acheter des complices (1).

(1) Il eſt notoire que pluſieurs de ces malheureux dans les derniers troubles de Paris, pour faire des partiſans, ont offert juſqu'à un louis. Cela me diſpenſe de toutes réflexions : mais le temps dévoilera bien des crimes.

(*g*) Je ne perdrai pas l'occaſion de rendre publiquement à M. l'Abbé Raynald les hommages de la plus profonde vénération. Ce célebre Ecrivain eſt un de ceux qui ont préparé la révolution actuelle. Ses éloquents écrits, pleins de courage & de fierté, ont affermi les bons Citoyens dans les vrais principes, & ramené les eſprits foibles qui s'en écartoient. Bienfaiteur des hommes par ſes écrits & par une charité conſtante, il n'a pas échappé à leur perſécution. Fugitif, mais ſoutenu par une conſcience pure, il a été chercher dans d'autres contrées la tranquillité qu'on lui refuſoit dans ſon propre pays. Les années de ſon exil furent employées, en partie, à voyager ; il parcourut la Suiſſe où il a fait élever, à ſes frais, un Trophée à la liberté.

Puiſque de tels hommes ne ſont pas exceptés de la loi commune, puiſſe au moins ce vertueux & intéreſſant Citoyen, dégagé de toute infirmité, jouir encore long-temps de nos hommages d'amour, de vénération & de reconnoiſſance !

(*h*) Il n'eſt plus temps de s'abuſer. Les Projets du Gouvernement ſont des plus ſiniſtres. Dieux, quels affreux préſages ! Dois-je achever ? . . . . . Oui. Il faut dévoiler ici ces horribles myſteres. Ce Gouvernement cruel n'eſt pas encore ſatisfait des longues ſouffrances du Peuple ; ſa rage meurtriere n'eſt pas encore aſſouvie ; ſon atroce prévoyance s'étend ſur l'avenir ; je frémis en l'écrivant . . . . . Des malfaiteurs payés courent la nuit les campa-

gnes, & ravagent les récoltes futures ! Quel eſt donc le but de tant de ſcélérateſſe ? Le voici. Une famine prochaine va ſoulever le Peuple déſolé, le Miniſtere aux aguets ordonnera une deſcente, à main armée, dans les Provinces, & le Peuple toujours victime, puiſqu'il eſt le plus foible, ſera encore égorgé. Le déſeſpoir & l'impatience du joug renouvelleront les maſſacres, & la France mourante, pour finir ſes malheurs, préférera encore ſon ancienne ſervitude.

Voilà rigoureuſement le calcul qu'ils ont fait. Voilà le plan criminel qu'ils ont tracé de ſang-froid. Ils en ont irrévocablement décidé l'exécution, & déjà ſe commencent de lugubres préparatifs.

Officiers & Soldats François, c'eſt nous que ces monſtres deſtinent à l'exécution de leurs affreux deſſeins. C'eſt nous qu'ils engagent, au nom de l'honneur, qu'ils ne connoiſſent pas, à verſer le ſang de nos freres ; ils oſent nous parler d'honneur, les lâches ! L'honneur conſiſte à faire cauſe commune avec nos freres, à nous dévouer tous aveuglément à la Patrie, & à exterminer, ſans pitié, cette poignée de tyrans qui l'oppriment.

Allons, généreux François, défenſeurs de la Patrie ; au nom de la Patrie je vous conjure, le moment preſſe, armons-nous de nos glaives redoutables, & jurons tous de rapporter les dépouilles ſanglantes des tyrans, ou de mourir victimes glorieuſes de la liberté.